



AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET ACTIVITE DE PADEL

Identification de la collectivité :

Commune de Crolles - Mairie de Crolles - BP 11 - 38921 Crolles cedex 1- Tél. 04 76 08 04 54 - Fax. 04 76 08 88 61

Contexte du projet :

Connaissant l'existence de plusieurs porteurs de projets potentiels, la commune de Crolles souhaite valoriser un tènement communal situé 131 rue de la tuilerie, par l'implantation d'une activité de padel.

Objet de l'appel à manifestation d'intérêt :

Valorisation d'un tènement communal par une activité de padel dans le cadre d'un bail emphytéotique administratif sur le secteur du quartier des sources à Crolles. Identification du futur titulaire du bail qui assurera la programmation, le financement, la construction, la gestion, l'exploitation et l'entretien du site.

Procédure applicable :

La présente consultation ne constitue pas un marché public mais un appel à manifestation d'intérêt.

Déroulement de la procédure :

- Publication d'un avis d'appel à manifestation d'intérêt
- Réception des candidatures, analyse et sélection de candidats
- Réception des offres, analyse
- Désignation du candidat retenu

Aucune indemnité ne sera versée aux candidats ayant remis une proposition dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt.

Conditions d'obtention du dossier d'appel à manifestation d'intérêt :

Le dossier d'appel à manifestation d'intérêt est téléchargeable sur le site internet de la ville de Crolles sur :

www.crolles.fr/actualites/appel-a-manifestation-dinteret-activite-de-padel/

Les modalités de réponse à l'appel à projet et les critères de jugement des propositions sont détaillés dans le dossier de règlement de l'appel à manifestation d'intérêt.

Les candidatures devront émaner d'un prestataire qui sera le futur titulaire du Bail emphytéotique.

Modalités d'envoi des propositions :

Les propositions seront rédigées en français et pourront être transmises à la commune :

- par dépôt en mains propres à la Mairie, située Place de la Mairie, 38920 CROLLES (horaires d'ouverture : lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 et le samedi de 8h30 à 12h) ;
- par courrier (soit en dossier papier, soit par clé USB) à l'adresse suivante : Mairie, Place de la Mairie, CS 70111, 38921 CROLLES Cedex;
- par courriel à l'adresse suivante : bienvenue@ville-crolles.fr

Date limite de réception des dossiers :

Phase candidature : 25 juillet 2025 à 12h00

Phase offre : 8 septembre 2025 à 12h00

Renseignements :

Les demandes de renseignements devront obligatoirement être transmises par courriel au plus tard 10 jours avant la date limite de dépôt ci-dessus mentionnée. Elles seront transmises à l'adresse suivante : bienvenue@ville-crolles.fr.